

Ramassage Denfert-Rochereau Recette C

09 mars 2017

La **CGT** oblige la direction à faire marche arrière, suite à l'intervention très rapide de vos élus locaux.

Petit rappel des faits :

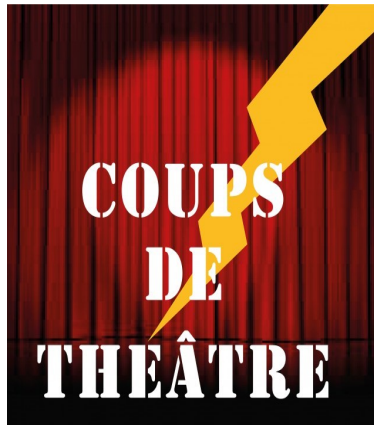
Le 06 octobre 2015, la CGT et la direction de la ligne B signent un constat d'accord sur la procédure du ramassage des fonds de la recette C, afin que les agents n'accompagnent pas les convoyeurs.



Pour la CGT, la sécurité des agents ne peut pas être prise à la légère, ni remise en cause.

→ Le 03 mars 2017, une « affichette » est mise à Denfert, indiquant que « l'agent doit vérifier que l'itinéraire est clair ». Et ensuite qu'il doit accompagner l'agent « PROTECVAL » ? (**Dont personne n'a entendu parler !!!**)

Aussitôt, vos élus ont déposé une alarme sociale, pour « Non-respect du constat d'accord du 06 octobre 2015 et de l'ID 3013 »



Le 06 mars, la directrice des gares appelle le syndicat pour affirmer qu'il s'agit d'une erreur de rédaction et qu'elle va faire rectifier immédiatement la note d'unité. Les termes du constat d'accord étant respectés, la CGT a annulé l'alarme sociale, mais reste vigilante à ce que les engagements de la direction soit respectés.

Une fois de plus, vos élus CGT, proches des agents et toujours attentifs aux dérives de la direction qui préfèrent la rentabilité à la sécurité, ont agi avec promptitude pour faire respecter les accords conclus.

